



Région  
Hauts-de-France

# Les aides régionales étudiantes

## Formations Sanitaires et Sociales

Bénéficiez  
de la bourse  
d'études  
sanitaires et  
sociales



© Fotolia, Adobe Stock - Mai 2023

# GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur       

[generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)

Retrouvez toutes  
les aides sur :



POUR TOUTES  
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel  
gratuits



## POUR QUELLES FORMATIONS ?

### SECTEUR SOCIAL

Accompagnant éducatif et social  
Assistant de service social  
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)  
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)  
Conseiller en économie sociale et familiale  
Éducateur de jeunes enfants  
Éducateur spécialisé  
Éducateur technique spécialisé  
Ingénierie sociale  
Médiateur familial  
Moniteur éducateur  
Technicien de l'intervention sociale et familiale

### SECTEUR SANITAIRE

Aide-soignant  
Ambulancier  
Auxiliaire de puériculture  
Cadre de santé  
Ergothérapeute  
Infirmier  
Infirmier anesthésiste  
Infirmier bloc opératoire  
Infirmier de puériculture  
Manipulateur d'électroradiologie médicale  
Masseur-kinésithérapeute  
Pédicure-podologue  
Préparateur en pharmacie hospitalière  
Psychomotricien  
Sage-femme (maïeuticien)  
Technicien de laboratoire médical

“ GRÂCE À LA BOURSE D'ÉTUDES SANITAIRES ET SOCIALES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, LES FINS DE MOIS SONT PLUS FACILES ET JE PEUX ÉTUDIER SEREINEMENT. ”

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous êtes élève ou étudiant en formation sanitaire et sociale, vous pouvez bénéficier d'une aide allouée par la Région Hauts-de-France durant toute votre période de formation sous certaines conditions d'éligibilité et sur critères sociaux.

## POUR QUI ?

Les élèves et étudiants suivant l'une des formations éligibles dispensées dans un établissement de formation de la Région Hauts-de-France.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

C'est très simple ! Pour savoir si vous êtes éligible à la bourse et déposer un dossier de demande, rendez-vous sur <https://aides.hautsdefrance.fr>.

Les demandes de bourses se font uniquement de manière dématérialisée.

# GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur       

[generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France